

Syndicat Intercommunal du Service Public de l'Eau en Cévennes

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 18 juin 2024

Le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal du Service Public de l'Eau en Cévennes s'est réuni au siège du SISPEC le 18 juin 2024, à dix-huit heures trente, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc MICHEL.

Date de la convocation : 11 juin 2024

Date de l'affichage : 11 juin 2024

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 14

Etaient présents : PASCAL Florent, ECLERCY Bernard, MANIFACIER Christian, RISSE Michel, AUBERT Julien, ROGIER Olivier, CHRISTMANN Eric, GIRARD Hervé, ARAKELIAN Jean-Jacques, DESCHANELS Georgette, FAUCUIT Georges, MICHEL Jean-Marc, LAURENT Josy, THIBON Hubert.

Etaient excusés : MERCIER Jean-Claude (pouvoir à Bernard ECLERCY), PRADIER Éric, ANDRIEU Jean-Pierre, LE ROUX Thierry (pouvoir à Eric CHRISTMANN), GOUNON Lauriane (pouvoir à Florent PASCAL), LAPIERRE Marie-Jeanne (pouvoir à Jean-Marc MICHEL).

Etaient absents : TOUREL Jean-Luc, DOLADILLE Monique, AYGLON Philippe,

Participaient à la réunion : François COULANGE (Maire de PAYZAC), Aline LARRIEU ARGUILLE, Nadège GERMA, Agnès AUDIBERT, Hervé DEWEZ RICHON

Secrétaire de séance : Eric CHRISTMANN

Objet : Budget supplémentaire 2024

CS202406003

Mr Le Président précise que le budget supplémentaire tel que présenté ne reprend pas encore les résultats des communes de Ste Marguerite Lafigère et Montselgues qui seront intégrés par une décision modificative lorsque les éléments seront validés par le SGC d'Aubenas.

Monsieur le Président demande à Mr DEWEZ RICHON Hervé, Directeur, de présenter et commenter le budget prévisionnel pour l'année 2024 qui a été travaillé en commission finance.

Le Projet de budget supplémentaire pour l'année 2024 s'équilibre de la manière suivante :

- En section d'exploitation : 1 032 220,26 € en recettes et en dépenses
- En section d'investissement : 2 039 447,29 € en recettes et en dépenses

Ce budget supplémentaire porte donc le budget total 2024 à :

- 3 429 743,35 € en section d'exploitation (BP 2024 : 2 397 523,09 €)
- 4 488 097,23 € en section d'investissement (BP 2024 : 2 448 649,94 €)

APRES en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés

Le Comité Syndical

- **approuve** le budget supplémentaire tel que présenté

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme à Les Vans,
Le Président,
Jean-Marc MICHEL.

